



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville
et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Bordj Bou Arreridj

Adresse : Boulevard 1^{er} Novembre Lotissement 1044 Bordj Bou Arreridj.

NIF : 0999 34 046 230 364

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT
DE MAITRISE D'ŒUVRE N°01/D.M.O/2026.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de La Wilaya de B.B.ARRERIDJ lance un Concours National Restreint en Maitrise d'Œuvre pour l'étude et suivi de la réalisation d'un programme de logements Publics Locatifs de **300** logements, notifiés à la wilaya de Bordj Bou Arreridj au titre du programme **2026**, répartis comme suit :

Numéro	Projets	Localité (Commune)
01	100/300 Logements	BORDJ BOU ARRERIDJ
02	90/300 Logements	MANSOURA
03	60/300 Logements	RAS EL OUED
Total		250 logements

Le présent concours national restreint de maitrise d'œuvre, s'adresse :

- Architectes agréés seuls.
- Groupement avec les ingénieurs agréés.
- Bureaux d'études publics ou privés ayant comme salarié au moins un architecte inscrit au tableau national des architectes.

Présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

A. Capacités professionnelles :

Pour les architectes agréés,

Justifier par la présentation de :

- Agrément pour l'exercice de la profession d'architecte – **Année 2025** -, accompagné d'une attestation de mise à jour délivrée par le conseil local de l'ordre des architectes pour l'année 2026 à défaut de non libération de l'agrément - **Année 2026** -.
- Un protocole d'accord en cas de groupement momentané entre architectes et ingénieurs agréés.

Pour les bureaux d'études publics ou privés (EPE –SPA-SCP.....)

- Statut et/ou décret de création, l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (**607009**).

B.Capacités financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaire **égal ou supérieur à** :

- Pour le projet **100** logements : **6 500 000.00 DA**
- Pour le projet **90** logements : **6 000 000.00 DA**
- Pour le projet **60** logements : **4 000 000.00 DA**

Il s'agit de la moyenne des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années,
À joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique **ou** les bilans des **Trois (03) années Concernées**, déposés auprès des services compétents

C.Capacités techniques :

a)Références professionnelles :

Avoir assuré la maitrise d'œuvre dans les dix (10) dernières années **au moins** un projet de logement ou l'équivalent en équipement comme suit :

- **Pour les 100 logements** : Un projet de **50** logements ou deux projets d'équipement de catégorie **–B-** ou un projet de catégorie **C**.

- **Pour les 90 logements :** Un projet de **40** logements ou deux projets d'équipement de catégorie **–B–** ou un projet de catégorie **C**.
- **Pour les 60 logements :** Un projet de **30** logements ou deux projets d'équipement de catégorie **–B–** ou un projet de catégorie **C**.

N.B : Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution (**visées par L'ordonnateur de l'organisme**), délivrées par les maitres d'ouvrages publics, portant l'intitulé du projet, nombre de logement, catégorie du projet et la date réception définitif.

b) Moyens Humains :

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau **au moins :**

- Un Architecte **ou** un Ingénieur **ou** master en génie civil (chef de projet) de **Trois 3 ans** d'expérience Professionnelle

N.B : il peut être le gérant du BET ou le mandataire en cas de groupement entre architecte et ingénieur.

- Un Technicien supérieur **ou** licencié dans les métiers des bâtiments de **Deux 2 ans** d'expérience Professionnelle.

Justifiées par :

- Diplômes ou titres équivalent.
- Attestation d'affiliation à la CNAS pour les cadres.
- Fiches carrières accompagnées des attestations de travail, justifiant l'expérience professionnelle dans les métiers des bâtiments pour les cadres.
- Un état nominatif portant l'expérience professionnelle et la qualité de chaque personnel.

c) Moyens Matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- Un local comme siège pour le bureau d'étude qui doit être justifié par un acte de propriété ou un bail de location notarié.
- Un Véhicule automobile.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'OPGI, sis au boulevard 1^{er} Novembre Lotissement 1044 Bordj Bou Arreridj, contre paiement de **5 000.00 DA**.

Les candidats doivent présenter **Quatre (04) offres** (Candidature + Technique + Prestations + Financière) ces offres doivent être déposées en deux phases, tel que mentionné dans le cahier des charges.

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le pli du dossier de candidature dans une enveloppé fermée et anonyme ne comportant que la mention suivante :

« Dossier de Candidature »

A

**Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion
Et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj
Concours National Restreint de Maitrise d'Œuvre N° 01/D.M.O/2026
Etude Et Suivi De La Réalisation de /300 Logements Publics Locatifs
à la commune de**

Au titre du programme de l'année 2026

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

« A Ne Pas Ouvrir que par la Commission d'Ouverture des plis et d'Evaluation des Offres »

Les offres dûment remplies, signées et datées doivent être accompagnées des pièces exigées en cours de validité.

Dossier de candidature :

- ❖ Une déclaration de candidature (selon modèle joint), renseignée, datée et signée.
- ❖ Une déclaration de probité (selon le modèle joint) renseignée, datée, signée et cachetée.
- ❖ l'Agrément de l'année 2025 pour les architectes, accompagné d'une attestation de mise à jour délivrée par l'ordre local des architectes pour l'année 2026, à défaut la non libération de l'agrément pour l'année 2026.
- ❖ Un protocole d'accord en cas de groupement momentané entre architectes et ingénieurs.
- ❖ Un agrément délivré par le ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire pour les ingénieurs.

- ❖ Un statut et/ou décret de création pour (EPE/SPA/SCP), de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
- ❖ Attestations de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés.
- ❖ Les bilans comptables ou C20 des 03 années concernées.
- ❖ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'études
- ❖ Attestations de mise à jour **CNAS** portant le nombre des salariés.
- ❖ Attestations de mise à jour **CASNOS** pour les architectes et les ingénieurs en cas de groupement momentané.
- ❖ Attestation d'affiliation individuelle à la **CNAS** pour les cadres.
- ❖ Diplômes ou titres équivalant pour les cadres.
- ❖ Fiches carrières accompagnées des attestations de travail pour les cadres, justifiant l'expérience professionnelles dans les métiers des bâtiments.
- ❖ Liste nominative des moyens humains en précisant le profil, la tâche confiée et les années d'expérience de chaque élément.
- ❖ Attestations de bonne exécution visées par l'ordonnateur de l'organisme, délivrées par les maitres d'ouvrage publics.
- ❖ Procès-verbal de réception définitive pour le projet présenté comme référence professionnelle.
- ❖ Un document justifiant l'acquisition d'un local comme siège du bureau (acte notarié de propriété ou acte de location notarié).
- ❖ La carte grise + police d'assurance valide du véhicule.

NB :

- Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas objet de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
- Les candidats peuvent participer pour tous les projets, mais ils ne peuvent être retenus que pour un seul projet, selon l'ordre de l'affichage.

Les offres accompagnées des pièces précisées ci-dessus et dans le cahier des charges seront déposés par porteur à l'adresse :

OPGI de B.B.A, Boulevard 1er Novembre Lotissement 1044 Bordj Bou Arreridj.

La durée de préparation des offres de candidature est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis au concours dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique.

L'heure limite de dépôt des offres de candidatures est fixée par cette même journée à 13 H 30 Mn ;

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable qui suit.

Toute offre reçue par le maître de l'ouvrage, pour son dépôt, après cette date et heure sera écartée.

L'ouverture des plis se fera le jour correspondante à la date limite de préparation des offres à 14H 00Mn.

Les soumissionnaires sont cordialement invités.

Offre (Techniques + Prestations + Financières) :

Seuls les candidats pré-qualifiés à la phase candidature seront invités à remettre les plis des offres (Techniques+ Prestations +Financière).

L'enveloppe doit contenir Trois (03) enveloppes séparées :

- **1^{ere} ENVELOPPE : Offre technique :**

1. La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Le cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Mémoire Technique justificatif selon model en annexe.
 - a. Méthodologie d'approche.
 - b. Contrainte et solutions proposées.
4. Moyens Humains à mettre à la disposition projet :
 - a)- Liste nominative des moyens humains en précisant le profil, la tâche confiée et les années d'expérience de chaque élément.
 - b/- Les attestations de mise à jour CNAS.

c/- Attestation d'affiliation individuelle à la CNAS des cadres présentés à cette phase.

d/- Diplômes ou titres équivalant pour les cadres.

e/ fiches carrières délivrées par la CNAS ou CASNOS accompagnées des attestations de travail, justifiant les expériences Professionnelles des cadres dans les métiers des bâtiments.

NB : L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe Permanente.

5. Moyens matériels à mettre à la disposition projet

- 1- Ensemble de matériels de topographe (trépied, théodolite ou niveau électronique ou manuel, mireetc.)
- 2- Un Auscultateur de béton (scléromètre ou autre).
- 3- Une table traçante

- **2^{eme} ENVELOPPE : Offre de prestations :**

1. Pièces graphiques.
2. Pièces écrites.
3. Enveloppe de l'anonymat.

- **3^{eme} ENVELOPPE : Offre financière :**

1. lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire ;
2. propositions d'honoraires pour les prestations de maîtrise d'œuvre (partie fixe et Partie variable).

La durée de préparation des offres Technique, financières et des prestations est fixée à **Vingt et un (21) Jours** à compter de la première parution de l'avis de pré qualification des candidats dans BOMOP ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique, ou à compter de la date d'envoi ou de remise de l'invitation.

L'heure limite de dépôt des offres des offres (Techniques, Prestations et Financières) est fixée par cette même journée à **13 H 30 Mn** ;

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se fera le jour correspondante à la date limite de préparation des offres à **14H 00Mn**.

Bordj Bou Arreridj Le :

Le Directeur Général